



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA
COHESION SOCIALE**

N° Spécial

23 Décembre 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDCS du 23 Décembre 2020

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE	Page
DDCS N° 2020-090	15.12.2020	Arrêté portant désignation des membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat n° 1 des Hauts-de-Seine.	3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

**ARRETE DDCS N°2020-090 DU 15 DECEMBRE 2020 PORTANT DESIGNATION
DES MEMBRES DU CONSEIL DE FAMILLE DES PUPILLES DE L'ETAT N°1
DES HAUTS-DE-SEINE**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU l'article R.224-3 du code de l'action sociale et des familles ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Laurent HOTTIAUX, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

VU l'arrêté DDCS N°2019-162 du 28 octobre 2019 portant désignation des membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat n°1 des Hauts-de-Seine ;

Considérant la lettre de démission en date du 7 octobre 2020 de Madame Béatrice COQUER, membre du conseil de famille des pupilles de l'Etat n°1 en tant que personnalité qualifiée en raison de l'intérêt qu'elle porte à la protection de l'enfance ;

Considérant le courriel de candidature de Madame Murielle BELLUCINI en date du 9 octobre 2020 pour siéger en tant que membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat n°1 au titre de personnalité qualifiée en raison de l'intérêt qu'elle porte à la protection de l'enfance ;

Sur proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Poursuivent leur mandat en tant que membres du conseil de familles des pupilles de l'Etat n°1 des Hauts-de-Seine jusqu'au 24 juillet 2025 :

Madame Marie-Cécile DE BUYER, titulaire, membre de l'UDAF des Hauts-de-Seine ;

Madame Valérie LE BOURGEOIS, suppléante, membre de l'UDAF des Hauts-de-Seine ;

Madame le docteur Danielle CHVEDER, médecin en qualité de personnalité qualifiée ;

Est désignée membre du conseil de famille des pupilles de l'Etat n°1 des Hauts-de-Seine jusqu'au 24 juillet 2025 :

Madame Murielle BELLUCCINI, psychologue retraitée, en qualité de personnalité qualifiée.

Article 2 : Poursuivent leur mandat en tant que membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat n°2 des Hauts-de-Seine jusqu'au 11 septembre 2022 :

Madame Bernadette CRESCENZO, titulaire, membre de l'association EFA 92 ;

Madame Geneviève GRANGEAS, suppléante, membre de l'association EFA 92 ;

Madame Corinne VANDER-CRUYSSSEN, titulaire, membre de l'AMPE ;

Madame Sophie SOUDY-HERICHER, suppléante, membre de l'AMPE

Madame Simone TOURNY, titulaire, membre de l'ADEPAPE 92 ;

Madame Marie BATEKA, titulaire, membre de l'ADEPAPE 92.

Article 3 : Demeurent membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat n°1 des Hauts-de-Seine, les conseillères départementales désignées par délibération du conseil départemental du 12 juin 2020, jusqu'au 3 mai 2021 :

Madame Marie-Laure GODIN, conseillère départementale ;

Madame Nathalie PITROU, conseillère départementale.

Article 4 : - L'arrêté DDCS n°2019-162 du 28 octobre 2019 portant désignation des membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat N°1 des Hauts-de-Seine est abrogé.

Article 5 : - Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine et la directrice départementale de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Nanterre, le 15 décembre 2020

Le Préfet des Hauts-de-Seine

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>